

BULLETIN BIMESTRIEL

DE L'A.D.I.R.

# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7<sup>e</sup> - 01 45 51 34 14

## Les femmes dans le combat



« Jamais tant de femmes n'avaient combattu en France » disait André Malraux à Chartres, dans le discours que nous avons reproduit en décembre dernier. Il aurait pu aussi l'affirmer pour bien d'autres pays. Quelle rencontre impressionnante à Ravensbrück que celle de résistantes polonaises et tchèques, belges et hollandaises, allemandes, norvégiennes, yougoslaves, des républicaines espagnoles, et des soldates de l'Union soviétique... pour n'en citer que les plus nombreuses.

Certes il y eut au cours de l'histoire des femmes engagées aux côtés des soldats, mais c'était l'exception et presque toujours leur incombaient les soins des blessés, très rarement des actions armées. Pour l'opinion commune leur devoir envers la patrie était la maternité : j'ai entendu encore affirmer cela très récemment à propos du Service National. Dans la lutte clandestine, il n'en a pas été ainsi nous étions, femmes ou hommes, des résistants à part entière. Lucie Aubrac écrit dans son introduction au Colloque *Les femmes dans la Résistance* (1) que, « désignée en novembre 1943 par les M.U.R. (Mouvements Unis de la Résistance) pour siéger à l'Assemblée consultative d'Alger comme représentante de la Résistance intérieure, elle n'a jamais lu ni entendu qu'on la qualifia de « première femme représentant les femmes dans un parlement. Je représentais la Résistance, un point c'est tout. Car, s'il y avait des actions et des tâches plutôt confiées aux femmes, il n'y avait pas dans la clandestinité, de mouvement créé spécialement pour rassembler les femmes dans une résistance de femmes ». Il n'est pas inutile de le rappeler, au début de cette année, pour les jeunes qui vont concourir sur le thème des « femmes dans la Résistance ».

A notre prochaine Assemblée générale, notre invitée sera une Résistante en uniforme : Sonia Eloy, qui s'est engagée à vingt ans dans les Forces Françaises Libres (2). Le lieutenant Vagliano (tel était alors son nom) a été officier de liaison dans la bataille de Normandie, puis dans le nord de la France, en Belgique, en Allemagne où elle a été la première femme officier à pénétrer dans le camp de Buchenwald. Depuis le 11 novembre 1940, où elle participe à la manifestation des étudiants à l'Étoile, Sonia veut se battre. Elle arrivera à rejoindre Londres après une difficile odyssée qui la conduira en Espagne, puis aux États-Unis, ne retrouvera Paris qu'au moment des combats de la Libération, et ne sera démobilisée qu'à la fin de l'été 1945 : elle a 23 ans et se « sent très vieille et très sage ».

Geneviève de Gaulle Anthonioz

(suite p. 2)

Notre journée du 21 mars 1997

## Visite de deux musées parisiens

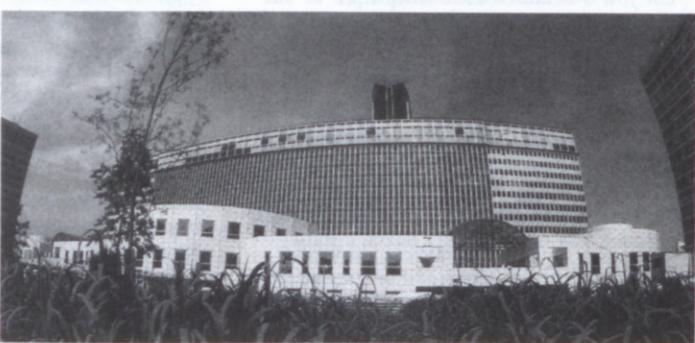
Le jeudi 20 mars nous nous retrouverons, nombreuses je l'espère, à l'Assemblée générale. Elle sera prolongée le lendemain, comme tous les deux ans, les années impaires, par une rencontre amicale ; avant de déjeuner, nous visiterons ensemble deux musées mitoyens situés au-dessus de l'ancienne gare Montparnasse.

Peu d'entre nous, même parmi les Parisiennes, connaissent le Mémorial du maréchal Leclerc de Hautecloque et de la Libération de Paris, ainsi que le musée Jean Moulin, inaugurés en 1994.

Ces deux musées de la Ville de Paris sont aussi des lieux d'échanges, de documentation, de réflexions, de recherches et le siège d'expositions temporaires. C'est un outil pédagogique vivant qui reçoit de nombreux groupes d'élèves.

Nous pourrons faire connaissance du capitaine Philippe de Hautecloque qui rencontra, le 25 juillet 1940, le général de Gaulle, la tête encore bandée d'une blessure reçue le 15 juin en Champagne. Ce père de six jeunes enfants est alors âgé de 38 ans. Fait prisonnier, il s'était évadé et avait rejoint Londres. C'est sous le nom de commandant Leclerc qu'il part en mission pour le Tchad, en compagnie de MM. de Boislambert et Plevé. Là commence l'épopée du maréchal Leclerc qui ira jusqu'à Dachau et participera au rapatriement des Français survivants. Il aura l'honneur de représenter la France, sur le Missouri, le 2 septembre 1945, lors de la signature de la capitulation sans condition du Japon.

Je vous laisse le plaisir de la découverte de son périple si vous ne le connaissez pas...



Musée Leclerc de Hautecloque et de la libération de Paris et Musée Jean Moulin.  
Photo Ville de Paris, D.R.

14<sup>9</sup>P. 4616

Une autre volontaire dans le *Corps Féminin* Jeanne Bohec, évadée de Bretagne le 18 juin 1940, finit par obtenir du B.C.R.A. de participer à une mission d'instructeur de sabotage. Parachutée en Morbihan, ses camarades acceptent sans difficulté d'apprendre d'elle le maniement d'armes et d'explosifs, par contre, chaque fois que dans les maquis, à Saint-Marcel par exemple, elle est en contact avec des hommes de l'armée régulière, on lui interdit de se servir d'armes « ce n'est pas la place d'une femme » lui dit un officier parachutiste des S.A.S. du colonel Bourgoin.

« Est-ce la place d'une femme ? » a-t-on dit maintes fois de celles qui ont participé de quelque façon que ce soit à la Résistance avec ou sans uniforme... Parmi elles, des mères de famille, qui auraient eu maints arguments « raisonnables » pour se tenir à l'écart des dangers avec leurs enfants. Leurs noms, leurs visages, nous viennent en mémoire et nous, les jeunes filles d'alors, qui avons depuis connu la maternité, nous les admirons pour leur inégalable courage.

Certaines de nos camarades ont porté et mis au monde leurs bébés dans les prisons et les camps. Parmi elles, trois jeunes mamans françaises qui sont revenues de Ravensbrück avec leurs nouveau-nés : Guy Poirot, Jean-Claude Passerat et Sylvie Aylmer. Jean-Claude a perdu sa mère, notre amie, Hélène, en septembre dernier. Celle de Sylvie, Madeleine Roubenne a écrit un bouleversant témoignage qui doit être édité prochainement. Le combat des femmes, des mères a, me semble-t-il, une signification particulière. Avec elles, avec « ces Maries de France aux cent visages » c'est vraiment l'âme même d'une patrie qui s'engage sans concessions, au-delà de la vie, au-delà de la mort. Leurs voix continuent à nous dire :

« Je suis l'élan de vie d'où va naître l'aurore  
Entre la nuit et le soleil ».

C'est la fin d'un très beau poème de notre camarade Anne-Marie Bauer qui vient de rejoindre « les autres... » (3).

G. de G. A.

(1) Paru aux Ed. du Rocher en janvier 1977.

(2) Ses souvenirs de 1943 à 1945 ont été publiés chez Plon en 1982 sous le titre *Les Demoiselles de Gaule*. C'est ainsi qu'on a appelé parfois les volontaires françaises (malheureusement épuisé).

(3) *Les Tambours de nuit*, « Chant de la Rosée », p. 76, Ed. La Bartavelle, 1994, 90 F.

(suite de la p. 1)

### Visite de deux musées parisiens

C'est à travers des objets personnels, de très nombreuses photos, documents et cartes, des diagrammes et des plans de marche que nous suivrons l'avance victorieuse de la 2<sup>e</sup> Division Blindée et de son chef : le maréchal Leclerc dans le contexte de la France Libre.

En symétrie, le musée Jean Moulin est conçu selon le même schéma : dans le contexte de la Résistance intérieure, de Vichy et de l'occupation : des vitrines le long des murs donnent chronologiquement le déroulement des événements, le centre est réservé plus particulièrement à Jean Moulin comme il l'avait été de l'autre côté pour le Maréchal Leclerc. De nombreux petits écrans vidéo en continu délivrent des témoignages d'anciens camarades recueillis pour ces Mémoriaux. Cent heures d'écoute ont été archivées.

Au premier étage (rassurez-vous il y a un ascenseur) sont exposés documents et photos sur la libération de Paris, complétés par un diorama et un film de treize minutes qui nous fera vivre ce que nous, déportées, regrettons tant de n'avoir pas vécu.

La bibliothèque, salle de travail réservée aux chercheurs, dispose d'importantes archives, fonds donné par la Fondation du Maréchal Leclerc de Hauteclerc et léguées en souvenir de Jean Moulin par une de ses amies, Antoinette Sachs.

Christine Lévisse-Touzé, directeur du Mémorial, historienne, nous recevra assistée d'un jeune historien, dans la salle réservée aux expositions temporaires où nous pourrons écouter, assises, la conception originale de ces musées, à laquelle elle a participé avec l'architecte Jean-Jacques Reynaud et un conseil scientifique.

Le choix judicieux des ouvrages mis en vente à la librairie permettra à chacune d'acquérir une documentation complémentaire.

En bref, je nous souhaite une visite enrichissante.

Denise Vernay

## CHRONIQUE DES LIVRES

### *Un fou s'évade*

*Souvenirs de 1941-42\**

par André Postel-Vinay

André Postel-Vinay plus d'un demi-siècle après sa résistance, son arrestation, son suicide à la Santé dont il a survécu par miracle, et son évasion stupéfiant qui le conduisit à Londres, publie enfin le récit souhaité de son odyssee peu ordinaire.

*Un fou s'évade* ? Titre elliptique et succinct, qui reflète un peu de l'humour dont l'auteur a imprégné, par pudeur sans doute, cette évocation d'un passé tragique.

André Postel-Vinay fut un « Résistant de 40 », et l'on sait ce que cela veut dire. Refus immédiat de la défaite, refus de la collaboration, de la soumission passive à l'occupant, de l'attentisme, engagement dans toute forme de résistance aux envahisseurs nazis, combat !

*Le drame, écrit-il, dépassait de loin les problèmes de la France. Le sort d'une civilisation se trouvait menacé par une tyrannie à la fois démente, barbare et d'un très haut niveau technique. Une tyrannie hantée par un racisme monstrueux, tyrannie qui dominait une*

grande partie de l'Europe et prétendait s'étendre toujours davantage.

*Le combat de l'Angleterre restait notre dernier espoir : un espoir terriblement fragile (...). Mais la vie ne pouvait retrouver un sens qu'en combattant pour cette victoire.*

Ce combat conforme à l'honneur, au devoir, au seul espoir, il n'était pas si facile, en 1940, d'y participer. Rejoindre le général de Gaulle ? Il n'en voyait pas encore le moyen. Il chercha – et trouva – des filières. Dès octobre 1940, il eut la grande chance, dit-il, de faire la connaissance de Pierre d'Harcourt qui le mit en rapport avec un réseau de Résistance très actif qui dépendait du « S.R. Guerre » (service de renseignements de l'Armée de terre). Malgré ses attaches vichyssoises le S.R. travaillait pour les Anglais. Le colonel Rivet, chef du Service, était secondé à Paris par le capitaine d'Autrevaux. Celui-ci collectait les renseignements militaires auprès de différents agents habitant la zone occupée et les transmettait au bureau clandestin de S.R.

Guerre. De là, ils étaient transmis à Londres par différents moyens.

André Postel-Vinay rejoignit l'équipe dirigée par d'Autrevaux dont tant de membres furent fusillés ou déportés. Il forma un groupe d'associés efficaces, bientôt rejoint par des membres de sa famille. Pierre d'Harcourt le mit aussi en rapport avec le réseau bien connu après la guerre sous le nom de réseau Patrick O'Leary. C'était une organisation anglaise chargée de rapatrier en Angleterre les militaires britanniques restés en France après Dunkerque et les aviateurs de la R.A.F. contraints d'atterrir dans notre pays. Il s'occupait aussi de renseignements militaires. Il avait son siège à Marseille et différents moyens de liaison avec Londres.

André Postel-Vinay était un jeune inspecteur des finances. Peut-être est-il bon de souligner la compréhension de son chef de service et de son Inspecteur général qui lui permit de travailler presque à plein temps pour la Résistance couvrant même ses déplacements : il n'y eut pas que des collabos en France, ou des peureux, ainsi que certains se plaisent à le dire.

De sa Résistance, l'auteur ne parle que lorsque la clarté et la compréhension des événements l'exigent mais cette sobriété n'empêche pas d'apercevoir l'importance de son activité.

## Chronique des livres (suite)

Cependant, ainsi qu'il est arrivé trop de fois après des mois d'action clandestine, un traître, un Anglais, s'insinua dans le réseau et André Postel-Vinay fut piégé après plusieurs autres. Arrêté le 14 décembre 1941, il fut conduit à la prison de la Santé.

Résolu, quoi qu'il arrive, à ne rien révéler de ses activités, obsédé par la crainte (heureusement injustifiée) d'avoir laissé dans sa chambre un certain carnet bleu où il avait noté – certes dans un code de lui seul connu, mais que la Gestapo eut peut-être réussi à déchiffrer – quelques adresses de ses amis résistants qui auraient pu être arrêtés par sa faute, prévoyant d'être torturé physiquement et moralement sous la menace que ses parent seraient, eux aussi, arrêtés s'il ne parlait pas, il décida que seule la mort lui permettait d'échapper à l'emprise de l'ennemi. Il y pensa avec intensité tout en imaginant les réponses qui pouvaient tromper ses interrogateurs. Le 17 décembre, profitant d'une seconde d'inattention d'un gardien venu le chercher sans doute pour un interrogatoire, il enjamba la balustrade de la coursive, au deuxième étage, et se jeta dans le vide.

Les os brisés en plusieurs endroits, à moitié inconscient, il fut transporté sur une couverture dans une cellule sombre où un adjudant vint augmenter ses souffrances en lui mettant les menottes derrière le dos tout en ricanant. Brimade punitive !

Les conciliabules des gestapistes dont il fut rapidement entouré après sa chute et qu'il avait perçus dans un brouillard comateux aboutissaient-ils à la décision de se livrer sur lui à des tortures de plus en plus raffinées ? Mais il risquait de perdre connaissance ou de succomber. Les Allemands tenaient certainement à récupérer un témoin dont ils savaient, par le traître, qu'il était en contact avec Pat O'Leary, proie de choix, dont ils traquaient le réseau.

Le 20 décembre, une ambulance vint chercher André Postel-Vinay pour le conduire à la prison-hôpital de la Pitié, au « pavillon Quentin » réservé aux blessés graves sous surveillance. On le mit dans le plâtre des pieds à la tête – très pénible situation, où il continua à inventer des histoires pour la Gestapo. Il subit deux interrogatoires, dans la cellule même, insidieux mais corrects, et il eut quelques visites d'aumôniers et de médecins dont l'une fut très importante. Accompagné d'un officier allemand pénétra dans sa cellule un homme en blouse blanche en lequel André Postel-Vinay crut reconnaître Clovis Vincent, le grand patron de la Pitié, sommité internationale probablement appelé en consultation. Tout en examinant le prisonnier et en faisant part à l'officier de ses constatations, Clovis Vincent, par quelques phrases habiles, lui suggéra de se faire passer pour fou ! Message de ses parents, de ses amis ? C'est plus facile de refuser de donner des noms à un Gestapiste en invoquant l'honneur que de simuler la folie. Cependant, Postel-Vinay s'y efforça.

La pantomime à laquelle il s'évertuait consciencieusement ne le faisait pas consi-

dérer comme fou, il décida de simuler un second suicide et de se couper les veines du poignet, mais il tapa trop fort et trancha une artère et les tendons. Inondé de sang, sa main gauche pendant morte, il fut opéré – sans anesthésie – par un chirurgien allemand furieux d'être ainsi dérangé. Mais il ne demeura qu'un mois et demi à l'hôpital de la Pitié. Début août, on lui rendit ses vêtements civils pour le ramener à la Santé, sous bonne garde.

Les notes qu'André Postel-Vinay a prises à Londres en 1943, lui ont permis de rédiger en détail aujourd'hui sa vie quotidienne en prison. Contrairement à tant d'autres prisonniers il n'essaya pas de communiquer avec ses voisins par le vasistas, la fente des carreaux, le « téléphone » des tuyaux... Son état ne le lui permettait guère et il était tout entier à ses pensées d'évasion, de suicide, aux histoires vraisemblables à raconter à la Gestapo, puis à cette folie qu'il devait simuler, terrible effort.

Cependant, à quelques pas de sa cellule, à l'étage des femmes était enfermée une très jeune fille, Anise Girard, sa future épouse qu'il ne rencontra qu'après la guerre.

Fin août, nouveau transfert à la Pitié où il se retrouve au secret, dans son ancienne cellule du « pavillon Quentin », le bâtiment des « agités » avant la guerre. Et c'est alors qu'un événement à peine croyable se produisit : emmené pour un examen à l'hôpital Sainte-Anne auprès d'un psychiatre assez mystérieux mais très lucide, il réussit à s'évader ! Conduit par le psychiatre lui-même dans un hall où il devait attendre l'ambulance du retour à la Pitié, il voisinait avec des malades vêtus du pilou bleu, l'uniforme maison qui, eux, attendaient leur tour de visite. Une grande porte ouvrant sur un jardin était gardée par un soldat. André Postel-Vinay était en civil... bien que sans cravate ni lacets. Alors il osa franchir tranquillement cette porte ouverte et le gardien ne réagit pas ! Il traversa le jardin en clopinant le plus vite possible, franchit un porche et demanda à un ouvrier français qui travaillait là où était la sortie. Elle donnait sur la rue Cabanis et n'était pas gardée ! En quelques pas, il était libre !

« Un fou s'évade »... pas si fou, dirions-nous.

La suite serait trop longue à vous conter en détail. Elle a ce côté romanesque et haletant des évasions de Résistants. Sollicités, des enfants, puis une vieille dame donnent quelques sous à ce « prisonnier de guerre évadé » pour qu'il puisse prendre le métro, téléphoner. Recherche d'amis sûrs dans Paris en vacances, cachettes, angoisses, contact enfin avec un ami, long voyage sur des lignes de banlieue ou secondaires, franchissement de la ligne de démarcation avec l'aide de paysans courageux et imaginatifs. Puis c'est Marseille et, avec l'aide de Patrick O'Leary, embarquement clandestin près de Sète en compagnie d'autres évadés ou d'agents en mission, tels d'Astier de la Vigerie, Frenay, Fourcaud, sur un chalutier. Après quatre jours de navigation contrastée, transbordement sur un cargo anglais, et accueil chaleureux de l'équipage. Mais à Gibraltar, où il resta trois semaines hé-

bergé et soigné dans un hôpital, il crut sentir une certaine défiance. Ce n'était rien à côté de ce qui l'attendait à Londres.

Une politique inexorable de prudence était appliquée à tout nouvel arrivant, considéré *a priori* comme suspect. Sans lui laisser le temps d'avoir le moindre contact, l'autorité militaire l'internait – très confortablement certes – dans un grand bâtiment appelé *Patriotic School*... Et là, pendant plusieurs jours, il était interrogé jusqu'à ce que preuve soit faite de ses bonnes intentions.

Trop d'espions fort habiles tentaient de s'infiltrer en Angleterre, et les interrogateurs de *Patriotic School* devaient les déceler parmi ceux qui se disaient patriotes et désireux de combattre aux côtés des Alliés. Et même parmi ceux dont les authentiques faits de résistance, voire l'arrestation et l'évasion, leur étaient connus. Car affreusement torturés par la Gestapo et « retournés » ils pouvaient s'être mis à son service et jouer dès lors, définitivement, un double jeu.

André Postel-Vinay ne pouvait supporter d'être soupçonné d'une pareille trahison. Ses épreuves, ses souffrances venues couronner une action constamment périlleuse, l'avaient encore plus sensibilisé à cette méfiance pourtant systématique et pour tout dire, normale, dans la guerre du renseignement. Bien sûr, pour lui tout se termina heureusement devant une coupe de champagne offerte par le directeur de *Patriotic School*.

Enfin, il put prendre contact avec la France Libre, au B.C.R.A. (Bureau Central de Renseignement et d'Action), dirigé par le colonel Passy et son adjoint Pierre Brossolette qui l'accueillirent très cordialement. Il sympathisa surtout avec ce dernier qui le séduisit par son esprit juste et brillant, son caractère gai, chaleureux, vibrant.

Le général de Gaulle lui avait fixé un rendez-vous pour le lendemain. Rencontrer de Gaulle ! N'était-il pas encore dans sa cellule en train de rêver ? A la fin de l'entretien, qui porta surtout sur la résistance en France, le Général lui annonça qu'il l'avait nommé directeur général adjoint de la Caisse centrale de la France Libre. Servir la France Libre, c'était autre chose que servir Vichy, et c'était la récompense...

(suite p. 5)

### Prix littéraires de la Résistance 1996

attribués par le Comité d'Action de la Résistance.

Lapeyre-Mensignac Jean, avec Jean Barrère, Charles Franc, Guy Margariti et Jacques Nancy (†), 1996, *Nos Combats dans l'Ombre*, Pilote 24 édition, 4, rue de la Miséricorde, 24000 Périgueux, 2<sup>e</sup> éd., 250 p., 150 F.

### Mentions spéciales

Thomas Jean, 1995, « ... jusqu'au doux petit ruisseau », Conseil général de Seine-Maritime, Rouen, 254 p., ill., 80 F.

Monier Simone, 1994, *Un grain de sable*, non publié, 82 p.

## IN MEMORIAM

### RENÉE METTÉ



Notre camarade Renée Metté est morte dans la soirée du 30 décembre.

J'ai pensé qu'il me revient de vous parler ici de Renée, car d'un bout à l'autre, de la cellule de Fresnes à l'exode des 27000, de Ravensbrück à Holleischen, j'ai vécu l'aventure cœur à cœur avec elle. Même le retour en France, je l'ai partagé, car ma mère l'a accueillie chez nous comme la sœur qu'elle était devenue pour moi.

Je crois que celles qui ont rencontré Renée ne l'ont pas oubliée. Aussi discrète qu'elle était, sa droiture, son refus absolu de la moindre compromission, sa dignité, sa claire intelligence la faisaient respecter, comme la faisaient aimer cette tendresse cachée réservée aux camarades en détresse, et ses éclairs de

fraîche spontanéité. Cette faculté d'adaptation, aussi, qui ont fait de cette intellectuelle (agrégée de philosophie) une fière ouvrière d'usine, capable, malgré la complexité des machines-outils, de réaliser de subtils sabotages. Et par-dessus tout peut-être ce courage, alors que, ravagée par les intolérables douleurs d'une mastoïdite, elle a continué, sans se plaindre, à vivre avec nous chaque heure de ces interminables journées de bagne.

Mais pour mieux l'évoquer en la citant elle-même, je vais répéter ici les paroles qu'elles m'a dites un jour à Ravensbrück, qui ont été pour moi le maître-mot qui m'a aidée à me tenir debout :

*Ils peuvent nous affamer, ils peuvent nous battre, nous torturer, ils peuvent même nous tuer, ils ne peuvent rien contre nous. Nous sommes libres.*

C'était cela, Renée. En esclavage, elle était libre. Au-dessus de la peur, de la faim, du froid, des coups, de la souffrance, elle était elle-même ; elle ne s'est jamais laissé entamer.

Eliane Jeannin-Garreau.

nuit joyeuse de la vie. Marie-Claude avait déjà ressenti cela de façon intense lors d'un autre drame de sa vie, la mort prématurée de Paul Vaillant-Couturier.

Marie-Claude a survécu à 3 ans 1/2 de captivité et le soir même de son retour, elle entraît au Comité Central du Parti Communiste. Elle avait adhéré à ce parti en 1934 et, entièrement donnée à la cause de la justice sociale, elle a passé toute sa vie au sein de cette organisation politique. Ce que fut sa souffrance quand elle a découvert les déviations criminelles du communisme, nous ne le savons pas. Nous savons seulement qu'elle eut le courage de vouloir tout connaître. La blessure était profonde, mais Marie-Claude avait toujours l'espérance chevillée en elle. D'autres générations reprendraient la lutte contre l'injustice. Quant à elle, *elle restait fidèle à l'idéal de sa jeunesse*, disait-elle. Elle transcrivit un jour pour une amie l'un de ses poèmes préférés, poème de O'Casey où nous aimons la retrouver :

*Il but à la vie  
A ce qu'elle avait été  
A ce qu'elle était,  
A ce qu'elle serait.  
Hurrah !*

Anise Postel-Vinay

### MARIE-CLAUDE VAILLANT-COUTURIER



Marie-Claude Vaillant-Couturier était d'origine alsacienne et, comme dans la chanson, elle avait les cheveux blonds et les yeux bleus de sa province. Elle en avait aussi la gaieté. Plus que la gaieté, l'optimisme. — *Que veux-tu, nous disait-elle au camp, quoiqu'il arrive, je crois*

*toujours que cela va bien finir !* Même lorsqu'elle, plus tard, évoquait les sujets les plus graves comme l'horreur de la déportation ou la poursuite des tortures, des massacres et des guerres du monde actuel, elle affirmait que ce qui la rendait optimiste pour l'avenir c'est de penser qu'il y aurait toujours, dans chaque génération, des hommes et des femmes qui lutteraient pour la justice et la paix. Elle avait confiance dans l'avenir et c'est sans doute de cette foi chaleureuse et inébranlable en l'être humain que venait son rayonnement exceptionnel.

Elle nous est arrivée à Ravensbrück en 1944, avec les cinquante survivantes du transport de janvier 1943 décimé à Auschwitz. Elle avait perdu là-bas plusieurs de ses meilleures amies, elle avait eu le typhus, elle avait vu le massacre des familles juives, et pourtant elle apportait le souffle de l'espoir. Elle pensait que nous avions peut-être une chance d'en sortir et qu'il fallait aider les camarades, non seulement à survivre mais à retenir les crimes

dont elles étaient témoins. Son amie soviétique Antonina, médecin au Block 6 où elle était elle-même secrétaire, raconte dans ses souvenirs qu'un soir, des camions sont venus au Block d'en face enlever les malades sélectionnées pour la chambre à gaz. Antonina et Marie-Claude assistaient à cette scène affreuse de la fenêtre de leur block. Antonina ne voulut plus voir cela et se retourna pour aller sur son lit. Marie-Claude la retint fermement par le bras : *Non, Antonina, tu restes. Non seulement tu regardes mais tu essaies de tout retenir.* (La douce et merveilleuse Antonina vit encore à Leningrad et vient d'apprendre la mort de Marie-Claude.)

Marie-Claude était exigeante, mais, toujours pleine de gaieté et de confiance, elle dispensait affection et amitié autour d'elle : pour les plus jeunes c'était une vraie tendresse. Et toutes le lui rendaient bien, ce qui l'étonnait toujours. Une de ses amies d'Auschwitz, notre camarade Haïdi Hautval, médecin, faite du même métal qu'elle, écrivit à la libération un article qu'elle avait intitulé *Les Apôtres des camps* et où elle évoquait ces personnalités solides comme des rocs sur lesquelles les camarades malades de fatigue et de peur pouvaient s'appuyer. Elle n'en cite aucune en particulier, mais on pense, entre autres, à Marie-Claude dans sa manière de les définir : *dans cet infini de détresse, de destruction systématique des vraies valeurs, quelques points stables, points lumineux qui sont les vivants démentis de la basse finale de l'homme et l'affirmation sûre, joyeuse, de quelque chose d'immuable sur quoi on peut s'appuyer.* Il est remarquable qu'Haïdi ait exprimé sous cette forme l'optimisme dont se réclamait Marie-Claude, cette foi indestructible dans la conti-

### JEAN-PIERRE LÉVY : un résistant exemplaire

La modestie et la discréetion de Jean-Pierre Lévy, décédé le 16 décembre 1996, ont fait que le public n'a pas été informé comme il aurait dû l'être du rôle important de cette forte personnalité dans la Résistance et ses prolongements.

Résistant dès novembre 1940 à Lyon, il rejoint le groupuscule *France-Liberté* en janvier 1941, puis fonde avec Antoine Avin et d'autres membres de l'équipe le journal clandestin *Franc Tireur* dont le premier numéro sortira en décembre et qui donnera naissance au Mouvement du même nom dont le rayonnement s'étendra bientôt à toute la zone sud.

Animateur énergique certes, mais aussi rassembleur parce que conciliateur tout au long de sa vie. Il rejoint Londres après Frenay et d'Astier, où il est le premier représentant des trois grands mouvements de Résistance à soutenir Jean Moulin dans sa mission d'unification ; il fait partie du Conseil National de la Résistance. De retour en France, il est arrêté pour la troisième fois en octobre 1943 ; un groupe franc réussit à le faire évader en juin 1944. Il participe alors à la libération de Paris.

Jean-Pierre Lévy était guidé par un idéal concret et sans utopie, peu soucieux d'une

place flamboyante dans l'histoire ou de sa carrière personnelle, totalement dévoué à un retour à la normale en France au plus haut niveau républicain. Il assurera dans l'ombre et efficacement toutes les missions qui lui seront confiées à la tête de différents organismes d'Etat.

Jean-Pierre, je m'arrête car je sais qu'insister ne manquerait pas de vous déplaire, vous qui pour vous-même assurément et par respect des valeurs civiques, fut toujours hostile à tout culte de la personnalité.

Jean-Pierre Lévy assuma sans faillir les charges de président de *Revivre*, puis du COSOR, membre fondateur de la *Fondation de la Résistance*, vice-président du C.A.R. : je suis sûre qu'il anima encore d'autres associations. Ses amis lui sont fidèles comme il fut fidèle à l'esprit de la Résistance, aux espoirs du programme du C.N.R. Avec lui s'éteint une conscience exceptionnellement droite, un ami affectueux que nous pleurons, avec sa femme, notre camarade Jeanine, et toute sa famille.

Fait Compagnon de la Libération à Londres en mars 1943, Jean-Pierre Lévy était Grand-croix de la Légion d'honneur.

Miarka

## GABRIELLE LOCHON



Notre camarade Gaby Lochon de Mortagne s'est éteinte en janvier dernier à l'âge de 91 ans.

Elle s'était engagée dans la Résistance, aux côtés de son mari, alors qu'ils avaient deux jeunes enfants. Ils étaient affiliés au réseau *Turma Vengeance*. Le 25 octobre 1943, le couple est arrêté. Ils subissent, l'un et l'autre, sans parler, de nombreux et douloureux interrogatoires. Détenus à la prison d'Alençon jusqu'en avril 1944 ils sont alors déportés en Allemagne. M. Lochon ne reviendra pas de Dora. Gabrielle, après un passage à Romainville, sera dirigée vers Ravensbrück, puis à Holleinschen d'où elle est libérée le 7 mai 1945.

A son retour, elle reprend son métier d'insitutrice et assume seule l'éducation de ses deux enfants.

Ses camarades de l'Orne l'ont toujours connue courageuse et souriante et n'oublieront pas sa personnalité chaleureuse.

## Un fou s'évade (suite de la p. 3)

Le livre se termine par quelques pages consacrées à la mémoire de Pierre Brossolette avec qui l'auteur avait tant sympathisé et qu'il rencontra plusieurs fois à Londres et à Alger avant sa mort héroïque en 1944. J'imagine, quant à moi, qu'avant de décider de son suicide sans aucune hésitation, profitant d'un instant propice, Pierre Brossolette eut une pensée pour ce frère d'armes qui s'était jeté dans le vide avant lui, pour l'honneur de la France, André Postel-Vinay.

Nos camarades et leur famille apprécieront la densité de ce témoignage si plein de simplicité et d'authenticité, d'une époque pour beaucoup très triste. On le lira aussi pour mieux connaître un ami dévoué de l'ADIR (c'est à lui que nous devons d'avoir été relégués en 1956, dans un appartement qui permit enfin de développer nos activités et de nous rencontrer confortablement). Membre agissant de la « Société des Amis de l'ADIR », il nous aide à réunir une partie de nos ressources. N'oublions pas qu'il est l'époux de notre camarade Anise qui s'est tant dévouée, elle aussi, à notre chère et irremplaçable association.

Anne Fernier

\* André Postel-Vinay. *Un fou s'évade* – Souvenirs de 1941-42. 1996, Edition Transfaire, 04250 Turriers ou à l'ADIR : 100 Francs.

## CARNET FAMILIAL

### NAISSANCES

Monique Delobel, déléguée des Alpes-Maritimes, fait part de la naissance de Juliette, son neuvième petit-enfant.

Paule Sauvageot (43015), Sainteny, fait part de la naissance de son arrière petit-fils, Alexandre, septembre 1996.

### DÉCÈS

Nous avons le vif regret de vous informer du décès de nos camarades :

Marie-Claude Vaillant-Couturier, Paris, le 11 décembre 1996 ;

Marie-Thérèse Etienne (38844), Cagnes-sur-Mer, le 18 décembre 1996 ;

Renée Blandel (57873), Bondy, décembre 1996 ;

Pauline Chatelain, Saint-Ambroix, décembre 1996 ;

Janina Kaepplin (27957), Paris, 1996 ;

Renée Metté (27477), Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1997 ;

### DÉCORATIONS

Marie Croisé, déléguée de l'Orne, a été promue commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Marie-Louise Seel, Riedisheim, a été nommée Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

### Recherche

Michel Reynaud cherche à rencontrer, lire ou entendre, enfants, filles ou garçons, dont les deux parents, ou le père ou la mère, furent déportés, revenus ou non, des camps de la mort. Peu importe la raison de la déportation, l'important est d'avoir été mis en camp : camp d'internement, camp de déportation, d'extermination ou de concentration.

Envoyer témoignages ou prendre contact avec Caroline Langlois. Tél. : 01-42-23-47-27. Fax : 01-42-23-73-27. Editions Tirésias, 21, rue Letort, 75018 Paris.

### INFORMATION

L'Union Chrétienne des Déportés et Internés annonce que sa prochaine messe sera célébrée par son président, le R.P. Jacques Sommet :

le dimanche 16 mars 1997, à 10 h 30  
au Foyer sacerdotal  
1, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

Ceux qui le souhaiteront pourront déjeuner ensemble au restaurant libre-service proche :

Le F.I.A.P. Jean-Monnet  
30, rue Cabanis, 75014 Paris.

# L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

aura lieu le jeudi 20 mars 1997  
au JARDIN DE LA GARE  
48, boulevard de Bercy, 75012 Paris

Tél. : 01 43 40 82 48 – Métro Gare de Lyon – Bus 24 : arrêt Gare de Bercy

14 h – Accueil  
14 h 30 – Assemblée générale et élections  
Invitée : Sonia Eloy de la France Libre  
17 h – Départ en cars pour l'Arc de Triomphe  
18 h 30 – Ravivage de la flamme de l'Arc de Triomphe  
19 h 30 – Dîner au « Jardin de la Gare » (220 F).  
Transports assurés en cars.

## ELECTIONS

*Membres sortants et rééligibles :*

Mmes Chalut, Dupré, Ferrières, Lebrell, Rème, Saunier.

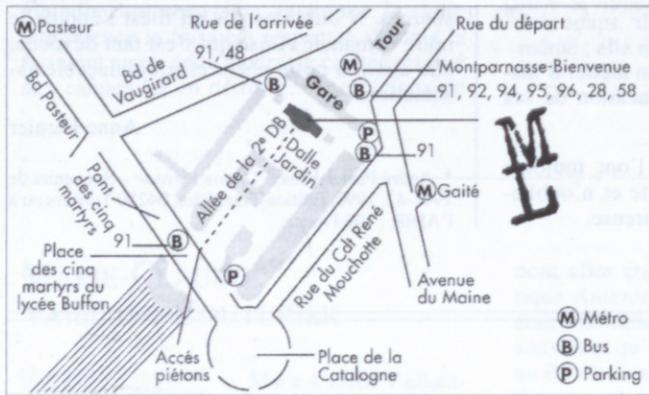
*Nouvelle candidature :*

Odile Benoist-Lucy.

## COTISATION ET POUVOIR

Nous serions reconnaissantes à toutes nos camarades de bien vouloir s'acquitter avant l'Assemblée générale de leur cotisation 1997 auprès de leur déléguée, ou de l'ADIR (CCP 5.266-06 D) et si besoin, de remettre ou d'envoyer leur pouvoir.

## le vendredi 21 mars 1997



Pour nos camarades de province ou de banlieue qui le souhaitent nous signalons 2 hôtels situés à 30 mètres du *Jardin de la Gare* où se tiendra l'Assemblée générale :

Hôtel IBIS  
77, rue de Bercy  
75012 Paris  
Tél. : 01 53 46 50 50.

Chambre 1 personne : 420 F  
Chambre 2 personnes : 445 F  
Petit-déjeuner servi au restaurant uniquement : 39 F.

## Visites guidées

du MUSÉE DU MÉMORIAL DU MARÉCHAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE ET DE LA LIBÉRATION DE PARIS et du MUSÉE JEAN MOULIN.

A 9 h 45 : R.V. devant le n° 4 de la rue du Commandant René-Mouchotte : ascenseur extérieur.  
(Métro Gaité - Parkings).

Toutes précisions complémentaires quant à l'accès au Musée seront données la veille, lors de l'Assemblée générale.

Pour le dîner du 20 mars et le déjeuner du 21,  
inscriptions à l'ADIR obligatoires.

Hôtel CLARET  
44, boulevard de Bercy  
75012 Paris  
Tél. : 01 46 28 41 31

Chambre 1 personne : 420 F  
Chambre 2 personnes : 445 F  
Petit-déjeuner inclus, servi dans la chambre ou au restaurant.

*Près de 6 000 déportés français, hommes et femmes ont subi dans le Reich une procédure judiciaire instituée par Keitel, chef de l'O.K.W. en décembre 1941, dénommée « Procédure Nuit et Brouillard ».*

**Joseph de La Martinière** en décrit le déroulement en trois volumes et situe chaque déporté NN identifié au lieu de son décès ou de sa libération :

**T 1** (1<sup>re</sup> liste 2 200 noms) Hinzerts, Opération Porto, 193 F (*Paru*).

*A paraître en mars 1997 :*

**T 2** (2<sup>e</sup> liste 1 350 noms) Procédure militaires – Femmes NN, 130 F.

**T 3** (3<sup>e</sup> liste 2 300 noms) Natzweiler, Nord-Pas-de-Calais, 130 F.

*Tous les prix sont franco de port.*

## Mère Elisabeth décorée de la Médaille des Justes

Yad Vashem, après enquête, a décidé d'accorder la Médaille des Justes à Mère Elisabeth. La remise aura lieu :

le dimanche 13 avril 1997, à 17 h  
au Centre d'Histoire de la Résistance  
et de la Déportation  
14, avenue Berthelot, Lyon 7<sup>e</sup>  
Tél. : 04-78-72-23-11

Réductions prévues : T 2 + T 3 : 220 F. Les 3 tomes : 350 F.

*Date limite de souscription : 28 février 1997 ; pour l'ADIR, prolongation jusqu'en mars 97. Joindre chèque à la commande, à adresser à : J. de la Martinière, 37130 Lignières de Touraine, CCP 3-174-01-K Nantes.*

## Société des Amis de l'ADIR

Nous rappelons aux membres des familles de nos compagnes décédées, ainsi qu'aux enseignants et à tous ceux qui sympathisent avec les Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, que l'adhésion à la Société des Amis de l'ADIR donne droit au service de notre bulletin (5 n<sup>o</sup> par an) :

Cotisation minimum 120 F

Etablir le chèque au nom de :

Société des Amis de l'ADIR,  
241, boulevard Saint-Germain,  
75007 Paris

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N<sup>o</sup> d'enregistrement

à la Commission paritaire : 31 739

Imp. CHIRAT - 42540 Saint-Just-la-Pendue. N<sup>o</sup> 3421